



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

Tél : 04.50.43.01.67

Fax : 04.50.43.14.24

mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2017
Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : Régis FORESTIER, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Régis BERTHIER, Nicolas JACQUARD, Christine BUCHARLES, Chantal LELEU, Anne PISSARD-MAILLET, Xavier BOSSUT, Annie JORAT, Gérard GUDEFIN, Sophie CURDY, Arnaud MAGREZ

Excusés : Nadine MONTFORT, Delphine CAPRI, Nathalie GONCALVES, Arnaud BOSSON

Absents : Eric MEYNET, Daniel MERCIER

Xavier BOSSUT a été élu secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2018.
- 2) Il approuve les décisions modificatives budgétaires effectuées sur le budget principal pour un montant de 24 333,17 € et celles effectuées sur le budget eau et assainissement pour un montant de 2 000 €.
- 3) Il accepte de prendre en charge la participation d'un montant de 191 € concernant les frais de fonctionnement des psychologues scolaires.
- 4) Il accepte la convention de formation entre la Commune et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Savoie pour organiser une formation aux premiers secours pour 10 agents communaux.
- 5) Dans le cadre du déneigement de la voirie communale, il décide de retenir la proposition de la SAS FGBAT pour effectuer le déneigement avec l'engin communal MB TRACK.
- 6) Il accepte la convention de groupement de commandes avec la CCMG pour la passation d'un accord cadre « travaux de renforcement de la voirie intercommunale et communale ».
- 7) Il décide de maintenir à 500 € le montant du loyer mensuel du bail à usage professionnel établi entre la Commune et le Docteur Bogdan SDROBIS pour l'année 2018 à la condition expresse d'une ouverture du cabinet médical 8 demi-journées par semaine.
- 8) Il approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre consécutive à une extension des compétences.
- 9) Il accepte la convention financière entre la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Commune de MIEUSSY prévoyant le versement intégral de la subvention 2017 à l'Office du Tourisme Praz-de-Lys-Sommand par la Commune et le

remboursement à la Commune par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.

- 10) Il donne un avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin de l'Arve tel qu'il est soumis à l'enquête publique.
- 11) Il accepte l'offre présentée par l'entreprise Cédric DEPLACE concernant le projet de travaux sur la route forestière d'Herlionnaz pour un montant de 121 080,00 € TTC.
- 12) Il décide de charger le Centre de Gestion de lancer une procédure de marché public afin de souscrire pour le compte de la Commune un contrat d'assurance garantissant une partie des frais laissés à sa charge en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.
- 13) Il émet un avis favorable pour l'acquisition d'une parcelle de terrain de 231 m², sise au lieu-dit « Sous-Châtel » et appartenant à M. Louis GAY.
- 14) Il donne son accord pour participer au cadeau offert à Mme Mireille GARCIA à l'occasion de son départ en retraite.
- 15) Il approuve la motion de soutien pour le Tribunal de Grande Instance de Bonneville et la Cour d'Appel de Chambéry pour un maintien d'une justice de proximité et de qualité.
- 16) Il émet un avis favorable à la demande de branchement au réseau d'eau communale présentées par Mme RODRIGUES FERREIRA Nadège (36 route des Places).

Le Maire,
Régis FORESTIER

